

FOIRE EXPOSITION COMICE AGRICOLE BARBEZIEUX ST HILAIRE

REGLEMENT INTERIEUR

CONCOURS 2022

1 – GENERALITES

Ce concours est ouvert aux bouilleurs de cru (distillateurs directs ou non) des crus Petite champagne et Fins Bois.

- Eaux de vie issues de la récolte 2021 soit du compte 0.
- participation aux frais : un chèque de 10 € à l'ordre du Comice Agricole de Barbezieux.
- Indiquer le cru, le degré alcoolique, le n° de téléphone

2 – INSCRIPTION

- soit auprès de Messieurs Yoann LEFEBVRE et Didier LEMBERT qui tiendront une permanence le jeudi 25 août Salle des Distilleries à Plaisance (site de la foire) de 9 h à 18 h.
- soit chez Didier LEMBERT à MONTCHAUDE en téléphonant au 06 82 74 72 63 sur rendez-vous à partir du 22 août.
- Prévoir une bouteille de 50 cl minimum par échantillon.

3 – DEGUSTATION

La dégustation s'effectuera le vendredi 2 septembre au matin dans l'enceinte de la foire.

Le jury sera constitué de professionnels de la filière du cognac : dégustateurs représentant les maisons de commerce, courtiers, et chambre d'agriculture.

4 – PALMARES

La proclamation du palmarès et la remise des récompenses auront lieu le dimanche 4 septembre sur le podium de la foire en milieu d'après-midi. Les lauréats seront avertis personnellement dès le vendredi à l'issue des résultats du jury.

Ce concours est organisé avec la participation de la Tonnellerie F qui offre un fût de 400 litres. Le fût sera tiré au sort parmi les 12 premiers lauréats des 2 crus confondus. Il ne pourra pas être gagné par le lauréat de l'année 2019.

5 – LITIGES

Toutes difficultés pratiques d'application ou d'interprétation du présent règlement seront tranchées par les organisateurs du concours.